

RCS : MONTLUCON

Code greffe : 0303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTLUCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00142

Numéro SIREN : 837 680 990

Nom ou dénomination : BAYA

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2021 sous le numéro de dépôt 1179

BAYA
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 211 Quai Ledru-Rollin
03100 MONTLUÇON
RCS MONTLUÇON 837 680 990

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 172 291 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	172 292 euros
Absorption des pertes antérieures	151 200 euros

Solde	21 092 euros
 Auquel on ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves"	 178 908
euros	
 Pour distribuer à titre de dividendes	 200 000,00 euros
Soit 200,00 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les **capitaux propres** de la Société seraient de **223 821 euros**.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le **15 août 2021**.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 120 000,00 euros.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de

l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

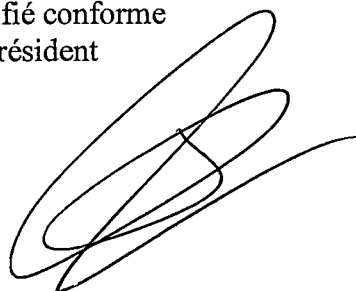
Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juillet 2021

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

Certifié conforme
Le Président



① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/01/2021

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/01/2021 ③	Net 31/01/2020 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 960	AG 10 891	4 069	9 056
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	36 251	AQ 8 537	27 714	29 088
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 632	AS 5 212	25 420	9 502
Autres immobilisations corporelles	AT	270 326	AU 74 714	195 612	228 265
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	200	BI	200	200
TOTAL II	BJ	352 369	BK 99 353	253 016	276 111
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	3 335 913	BU	3 335 913	3 393 833
Avances et acomptes sur commandes	BV	201	BW	201	
Clients et comptes rattachés (3)	BX	116 472	BY 13 465	103 007	96 886
Autres créances (3)	BZ	1 379 743	CA	1 379 743	1 213 724
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	68 018	CG	68 018	77 675
Charges constatées d'avance (3)	CH	66 845	CI	66 845	53 252
TOTAL III	CJ	4 967 190	CK 13 465	4 953 726	4 835 370
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	5 319 560	IA 112 818	5 206 742	5 111 481
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

Copie conforme



② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/01/2021

Néant ☐

			Net 31/01/2021	Net 31/01/2020
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	10 000	DA 10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD 1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI		DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG 391 729	391 729
Report à nouveau			DH -151 200	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 172 291	-151 200
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
		TOTAL I	DL 423 820	251 530
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
		TOTAL II	DO	
Provisions pour risques			DP 19 721	
Provisions pour charges			DQ	
		TOTAL III	DR 19 721	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 1 195 558	367 122
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV 306 876	303 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 2 338 964	3 125 522
Dettes fiscales et sociales			DY 895 627	1 051 793
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 420
Autres dettes			EA 20 842	7 115
Produits constatés d'avance (4)			EB 5 334	
		TOTAL IV	EC 4 763 201	4 859 952
Écarts de conversion passif		V	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE 5 206 742	5 111 481

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 463 201	4 859 952
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	895 428	366 763

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/01/2021

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/01/2020
Ventes de marchandises	FA	36 837 235	FB		FC	36 837 235	38 407 139
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
- services	FG	4 270 998	FH		FI	4 270 998	3 792 322
Chiffre d'affaires net	FJ	41 108 233	FK		FL	41 108 233	42 199 461
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	153 994	247 427
Autres produits (I) (11)					FQ	5 987	36 108
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	41 268 213	42 482 996
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	33 408 262	34 870 239
Variation de stock (marchandises)					FT	57 920	334 994
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	75 722	80 296
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	2 986 201	2 956 957
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	434 158	478 221
Salaires et traitements					FY	2 855 914	3 184 021
Charges sociales (10)					FZ	1 004 410	1 098 245
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	47 548	42 701
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	12 130	7 619
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	19 721	
Autres charges (12)					GE	47 505	60 908
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	40 949 491	43 114 201
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	318 722	-631 205
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		2 180
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		2 180
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 015	3 342
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	4 015	3 342
2 - RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-4 015	-1 162
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	314 707	-632 367

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/01/2021

Néant ☐

				31/01/2021		31/01/2020	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA		491 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB	1 326	161	
Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	1 326	491 161	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE		32 552	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF		2 075	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH		34 627	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 326	456 534	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX				HJ	94 036		
Impôts sur les bénéfices X				HK	49 706	-24 634	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	41 269 539	42 976 337	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	41 097 249	43 127 536	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	172 291	-151 200	
(1)	Dont :	- Produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
(2)		- Produits de locations immobilières		HY			
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
(3)		- Crédit-bail mobilier		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		30 563	
(5)		- Produits concernant les entreprises liées		IJ			
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées		IK			
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)		HX			
(6 ter)		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
(9)		- Transferts de charges		A1	145 215	244 229	
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5					
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	2 882	1 844	
(13)		- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6					
		obligatoires A9					
		(dont cotisations facultatives Madelin) A7					
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
RBT TICKETS RESTAURANTS PERIMES						1 326	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 5 206 742 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 172 291 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Elle exploite un hypermarché sous l'enseigne CARREFOUR.

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

Montluçon (03).

Appartenance à un groupe financier :

Néant.

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 5 206 742 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 172 291 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 janvier 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité du fait que le magasin est resté ouvert dans des conditions normales.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid -19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence qui s'étend pour le moment jusqu'au 1^{er} juin 2021 dans le cadre de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. Les incidences de ces événements liés à la situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes.

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que de mesures de soutien que le Gouvernement propose, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêt des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

• Logiciels informatiques	3 ans,
• Agencements et aménagements des constructions	8 à 10 ans,
• Matériel et outillage	5 ans,
• Installations générales	8 à 10 ans,
• Matériel informatique	5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Pour des raisons pratiques et sauf écarts significatifs, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2021) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 22 550 € hors taxe.

BAYA

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

Ce rapport contient 13 pages

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RIOM

Le Saint Cloud – Entrée 1 - 1, Rue de la Grange aux Grains - **03700** BELLERIVE SUR ALLIER – FRANCE
Tél : 04 43 50 01 01 - Email : ojoannet@accore-gtp.com
SARL au capital de 7 622 € - Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z

BAYA

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 211 Quai Ledru Rollin

03100 – MONTLUCON

837 680 990 R.C.S. MONTLUCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021

A l'Assemblée Générale,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée au terme de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BAYA, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures,

telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BELLERIVE SUR ALLIER, le 12 juillet 2021

Pour la société SEREC CONSULTING

Le Gérant

Olivier JOANNET - Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/01/2021	Net Au 31/01/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 960	10 891	4 069	9 056
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	36 251	8 537	27 714	29 088
Installations tech., matériels et outillages industriels	30 632	5 212	25 420	9 502
Autres immobilisations corporelles	270 326	74 714	195 612	228 265
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	200		200	200
TOTAL (I)	352 369	99 353	253 016	276 111
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 335 913		3 335 913	3 393 833
Avances et acomptes versés sur commandes	201		201	
Créances				
Clients et comptes rattachés	116 472	13 465	103 007	96 886
Autres	1 379 743		1 379 743	1 213 724
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	68 018		68 018	77 675
Charges constatées d'avance	66 845		66 845	53 252
TOTAL (II)	4 967 190	13 465	4 953 726	4 835 370
Frais d'émission d'emprunts d'étalement (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	5 319 560	112 818	5 206 742	5 111 481

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 6 -

Bilan Passif

	Net Au 31/01/2021	Net Au 31/01/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 10 000	10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	1 000	1 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	391 729	391 729
Report à nouveau	-151 200	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	172 291	-151 200
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	423 820	251 530
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	19 721	
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	19 721	
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 195 558	367 122
Emprunts et dettes financières diverses	306 876	303 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 338 964	3 125 522
Dettes fiscales et sociales	895 627	1 051 793
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 420
Autres dettes	20 842	7 115
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 334	
TOTAL (III)	4 763 201	4 859 952
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	5 206 742	5 111 481
Mont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	895 428	366 763

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 7 -

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/02/2020 au 31/01/2021		Du 01/02/2019 Au 31/01/2020
	France	Exportation	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	36 837 235		36 837 235
Production vendue de biens			
Production vendue de services	4 270 998		4 270 998
Chiffre d'affaires Net	41 108 233		41 108 233
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges		153 994	247 427
Autres produits		5 987	36 108
TOTAL (I)		41 268 213	42 482 996
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		33 408 262	34 870 239
Variation de stocks (marchandises)		57 920	334 994
Achats de matières premières et autres approvisionnements		75 722	80 296
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			
Autres achats et charges externes *		2 986 201	2 956 957
Impôts, taxes et versements assimilés		434 158	478 221
Salaires et traitements		2 855 914	3 184 021
Charges sociales		1 004 410	1 098 245
Dotations aux amortissements sur immobilisations		47 548	42 701
Dotations aux dépréciations des immobilisations			
Dotations aux dépréciations des actifs circulants		12 130	7 619
Dotations aux provisions pour risques et charges		19 721	
Autres charges		47 505	60 908
TOTAL (II)		40 949 491	43 114 201
* Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		318 722	-631 205
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
Produits financiers de participation (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 180
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (V)			2 180
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		4 015	3 342
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements			
TOTAL (VI)		4 015	3 342
RESULTAT FINANCIER (V - VI)		-4 015	-1 162
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		314 707	-632 367

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 8 -

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/02/2020 Au 31/01/2021	Du 01/02/2019 Au 31/01/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		491 000
Sur opérations en capital	1 326	161
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	1 326	491 161
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		32 552
Sur opérations en capital		2 075
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)		34 627
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 326	456 534
Participations des salariés (IX)	94 036	
Impôts sur les bénéfices (X)	49 706	-24 634
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	41 269 539	42 976 337
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	41 097 249	43 127 536
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	172 291	-151 200

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

30 563

SEREC CONSULTING
 Société de Commissariat aux Comptes
 01, Rue de la Grande aux Grains
 03700 BEILERIVE SUR ALLIER
 Tél : 04 43 50 01 01
 N° Siret : 349 075 173 00033 - APE : 6920Z

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 9 -

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 5 206 742 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 172 291 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Elle exploite un hypermarché sous l'enseigne CARREFOUR.

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

Montluçon (03).

Appartenance à un groupe financier :

Néant.

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 5 206 742 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 172 291 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 janvier 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité du fait que le magasin est resté ouvert dans des conditions normales.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid -19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence qui s'étend pour le moment jusqu'au 1^{er} juin 2021 dans le cadre de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. Les incidences de ces événements liés à la situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes.

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que de mesures de soutien que le Gouvernement propose, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêt des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

SEREC CONSULTING
 Société de Commissariat aux comptes
 01, Rue de la Grange aux Grains
 03700 BEILLERIVE SUR ALLIER
 Tél : 04 43 50 01 01
 N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z

- Logiciels informatiques 3 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 8 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 ans,
- Installations générales 8 à 10 ans,
- Matériel informatique 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Pour des raisons pratiques et sauf écarts significatifs, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2021) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 22 550 € hors taxe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	3	4
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	125	132
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	128	136

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00000	10 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	10,00000	10 000

SEREC CONSULTING
Société de Commissariat aux comptes
Le Saint-Cloud Entée 1
01, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
N° Siret : 349 078 143 00033 APE : 6920Z
Tel : 04 43 50 01 01

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	65 706

TOTAL	65 706
-------	--------

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Garantie PGE	270 000

TOTAL	270 000
-------	---------

Commentaire

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	Montant capital	% détenu
Siège social		
SAS YABE	103 000	60.00
RUE DES PEUPLIERS - 03300 CUSSET		

SEREC CONSULTING
Société de Commissariat aux comptes
Le Saint-Cloud, Entrée 1
01, Rue de la Grange aux Grains
03700 BELLEFÈRE-SUR-ALLIER
Tél : 04 43 50 01 01
N° Siret : 349 075 143 00037 - APE : 6920Z

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	5 904	4 987		10 891
	5 904	4 987		10 891
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agents. et aménag. des constr.	4 211	4 326		8 537
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	1 259	5 376	1 424	5 212
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	35 636	30 794		66 430
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	4 796	3 488		8 284
Emballages récup. et divers				
	45 901	43 985	1 424	88 463
TOTAL GENERAL	51 805	48 972	1 424	99 353
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilsations amortissables	DOTATIONS		REPRISES	
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif exceptionnel
				Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agents. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, Informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour Impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour Impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		19 721			19 721
TOTAL II		19 721			19 721
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	10 114	13 465	10 114		13 465
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	10 114	13 465	10 114		13 465
TOTAL GENERAL (I+II+III)	10 114	33 185	10 114		33 185
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		13 465	8 779		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		19 721			
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	200		200
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	6 416	6 416	
Autres créances clients	110 056	110 056	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8 655	8 655	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 714	6 714	
Impôts sur les bénéfices	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	162 148	162 148	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 202 226	1 202 226	
Charges constatées d'avance	66 845	66 845	
TOTAL	1 563 259	1 563 059	200

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

SSEC CONSULTING
 Société de Commissariat aux comptes
 Le Saint-Clopp Entrée 1
 01, Rue de la Grange aux Grains
 03700 BELLEVILLE-SUR-ALLIER
 Tél : 04 43 50 01 01
 N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des états de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	895 428	895 428		
- à plus d'1 an à l'origine	300 130	130	300 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 338 964	2 338 964		
Personnel et comptes rattachés	364 126	364 126		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	237 058	237 058		
Impôts sur les bénéfices	19 055	19 055		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 515	10 515		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	264 874	264 874		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	306 876	306 876		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	20 842	20 842		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 334	5 334		
TOTAL	4 763 201	4 463 201	300 000	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

300 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	251 530
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	251 530
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	251 530
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-151 200
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	151 200
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	251 530
Résultat de l'exercice	172 291
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	423 820

SERDEC CONSULTING
 Société de Commissariat aux comptes
 01, Rue de la Grange aux Grains
 03700 BELLEFLEUR-SUR-ALLIER
 Tél : 04 63 50 01 01
 N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/01/2021	Exercice clos le 31/01/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	4 049.74	3 960.26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	516 154.69	506 509.38
Dettes fiscales et sociales	757 226.47	869 838.24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 277 430.90	1 380 307.88

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/01/2021	Exercice clos le 31/01/2020
Produits d'exploitation	5 334	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	5 334	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/01/2021	Exercice clos le 31/01/2020
Charges d'exploitation	66 845	53 252
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	66 845	53 252

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/01/2021	Exercice clos le 31/01/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	4 049.74	3 960.26
45580000 Associés, intérêts courus	4 049.74	3 960.26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	516 154.69	506 509.38
40810000 Fournisseurs, factures non parvenues	516 154.69	506 509.38
Dettes fiscales et sociales	757 226.47	869 838.24
42820000 Provision pour congés à payer	154 680.00	245 374.73
42840000 Provision participation des salariés	94 036.00	
42861000 Provisions primes de fin d'année	114 939.08	143 226.87
43820000 Charges sociales s/ congés à payer	49 373.86	79 604.99
43860000 Org sociaux charges à payer	18 807.00	
43861000 Provisions charges sociales s/ primes	63 216.69	60 035.87
44860000 Etat - Charges à payer	202 019.00	299 124.00
44862000 Taxe d'apprentissage	17 966.60	1 482.62
44863000 Formation continue	28 389.80	26 146.06
44865000 Participation effort construction	13 798.44	14 843.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 277 430.90	1 380 307.88

SEREC CONSULTING
Société de Commissariat aux comptes
 Le Saint-Cloud - Entrée 1
 03700 BEAULIEUX-LES-BAINS
 Tél : 04 43 58 01 01
 N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z